



FICHE-FORMATION :

« Formation des tuteurs à l'évaluation des étudiants infirmiers » 2026

Publics concernés et condition d'accès à la formation :

Infirmiers diplômés exerçant des missions d'accompagnement, d'encadrement et d'évaluation auprès des étudiants en soins infirmiers.

Pré-requis (qualification ou diplôme) :

Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Mieux comprendre l'esprit et le contenu du référentiel de formation infirmier
- ✓ Clarifier la notion de tuteur et identifier ses missions
- ✓ Développer des compétences pédagogiques et d'évaluation des étudiants en stage
- ✓ Appréhender l'approche réflexive et la professionnalisation du stage

Programme, contenu et progression pédagogique :

Session de 4 Jours de formation répartis en 2 x 2 jours.

- J1 + J2 :
 - Mieux comprendre l'esprit et le contenu du référentiel de formation infirmier
 - Rappel des dispositifs réglementaires – mise en lien avec l'instruction DGOS- Synthèse du projet pédagogique CHGR
 - Clarifier la notion de tuteur et identifier ses missions
 - Développer des compétences pédagogiques et d'évaluation des étudiants en stage.
- J3 + J4 :
 - Appréhender l'approche réflexive et la professionnalisation du stage
 - Mise en situation sur des cas concrets et expérimentation des outils (portfolio, fiches évaluation, bilan de mi- stage, entretien final)

Formateurs : E. SULPICE – A. ROBERT – M. GRELIER – L. CHATAIGNER – R. BOUREK

Moyens pédagogiques et techniques :

- ✓ Exposé théorique
- ✓ Analyse en groupe d'étude de cas
- ✓ Exploitation en sous-groupe de cas concrets issus de la pratique
- ✓ Jeux de rôles

Suivi de l'exécution et évaluation des acquis de la formation :

- Feuilles de présence
- QCM
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation par les stagiaires et les formateurs

| | | |
|---------------------------|--|---|
| DOC-TYPE | Référence DOC : S5-D8-FICHE FORMATION Formation des tuteurs à l'évaluation des étudiants infirmiers | |
| Rédigé par: M. LE BRIS | Validé par Marie-Christine CHAREYRE, Directrice de l'IFPS du CHGR, le 6 juillet 2021 | Version n° 3 Date application : 6 juillet 2021 |
| | Date de mise à jour : 28/08/2025 | |

Session en 2026 :

Session de 4 journées réparties en 2 x 2 jours :

| | |
|-------------|---------------------|
| | SESSION 1 |
| Jours 1 + 2 | 8 – 9 OCTOBRE 2026 |
| Jours 3 + 4 | 5 – 6 NOVEMBRE 2026 |

Lieu : IFPS du CHGR – 15 rue du Bois Perrin, 35000 RENNES

Durée : **28 heures** / 4 journées

Modalités : par groupes de **12 à 15 stagiaires** par session.

Coût de la formation : **600 €** par stagiaire et par session.